



LE MOT DU MAIRE

SOMMAIRE

Page 1

Mot du maire
Les échos de la
CAB

Page 2

Sur les bancs de
l'école

Page 3

L'écho de notre
campagne

Page 4 et 5

L'activité
associative

Page 6

Info CD60

Page 7

Guichet numérique

Page 8

Souvenirs 2021

Page 9

Tous en scène

Page 10

Conseil municipal et
travaux

Page 11

Solidarité

La libre expression

Page 12

Etat civil - vie des
citoyens

Nous contacter

mairie.st-martin-le-
noeud@wanadoo.fr

Nous suivre :

<http://www.saint-martin-le-noeud.fr>

Pour être informé

en temps réel,
inscrivez vous à :

Alerte Citoyens

<https://saint-martin-le-noeud.alertecitoyens.com/>

Chères Martinodiennes, chers Martinodiens,

L'année 2021 a encore été marquée par une série d'épreuves. Deuxième année consécutive de la pandémie qui évolue avec les variants contre lesquels les vaccins ont été massivement administrés, la commune y a d'ailleurs contribué.

Je tiens à rendre hommage, une nouvelle fois, à toutes celles et ceux qui oeuvrent quotidiennement et plus particulièrement à nos soignants qui ont voué leur temps et leur énergie à la lutte contre l'épidémie. Cette période difficile n'est malheureusement pas terminée et la vigilance de toutes et tous est nécessaire. Je veux dire notre soutien à celles et ceux d'entre vous touchés de près ou de loin par ce virus ou par la maladie, quelle qu'elle soit.

Un autre événement cruel a touché brutalement le village, cette effroyable nuit du 21 juin 2021 restera dans les mémoires. Les 100 mm d'eau tombés en quelques instants ont ravagé certaines rues, nous rappelant les altérations climatiques et leurs conséquences dramatiques. Face à l'événement, l'équipe municipale s'est mobilisée pour secourir les sinistrés, avec l'aide et grâce à la solidarité de tous. La municipalité a décidé de renforcer ses moyens pour faire face à d'éventuelles nouvelles intempéries et a renforcé son équipement. Vingt franchises ont, par ailleurs, été remboursées à hauteur de 250 euros par la commune.

Pour autant, le conseil municipal déroule ses projets d'envergure en termes de constructions : dortoir et classe à l'école, d'avancement de projets : structure petite enfance, logements pour personnes âgées et résidence pour personnes en perte d'autonomie. Des lieux de vie où un accueil de qualité sera proposé. Je reviendrai plus en détail sur l'avancée de ces projets. Mais je peux d'ores et déjà vous assurer que l'activité ne manquera pas.

Soyons fiers de ce que nous avons déjà réalisé dans ces conditions difficiles et persévérons pour rendre notre commune agréable et attractive.

J'adresse ma reconnaissance aux bénévoles qui œuvrent en milieu associatif pour maintenir une animation. Je remercie le personnel municipal pour sa disponibilité, son engagement et son étroite collaboration, et tous ceux qui nous accompagnent et nous assistent dans nos missions.

L'année 2022 sera une année électorale décisive. Je vous invite à ne pas manquer l'échéance de l'élection présidentielle et des élections législatives et j'ajouterai cette citation: "*pas de démocratie vivante sans participation citoyenne. Votez selon vos convictions, avec discernement, en respectant les faits, mais votez*"

A toutes et tous, je veux adresser mes meilleurs vœux de santé et de bonheur. Que cette année vous apporte enfin les retrouvailles familiales ou/et amicales tant attendues, sans risque et sans contraintes. N'oublions pas de préserver les plus fragiles d'entre nous et mettons tout en œuvre pour limiter les risques de transmission et de contamination à la Covid-19.

Je sais pouvoir compter sur votre compréhension et votre coopération.

Jean Marie DURIEZ

LES ECHOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS



La CAB vient de signer une convention avec la société Stations-e pour l'installation de stations de recharge de voitures électriques dans nos communes membres ; deux sont prévues sur notre territoire.

Cette installation ne générera aucun coût pour notre Commune qui s'engage à mettre à disposition les emplacements nécessaires, une convention concrétisera cette mesure et ses aspects techniques.



La dotation de solidarité communautaire (DSC) est un reversement institué par la CAB au profit des communes membres soumises aux régimes de la taxe professionnelle. Elle répond à un besoin de péréquation au sein de l'agglomération afin de lutter contre la fracture territoriale et réduire les inégalités entre commune. Le dispositif repose sur la solidarité.

Les critères de répartition prépondérants de la dotation sont le potentiel financier ou fiscal par habitant et le revenu par habitant. Aujourd'hui l'enveloppe budgétaire globale fixée par la CAB reste inchangée et ce, malgré l'arrivée de 22 communes. Notre DSC est passée de 54000 € à 10000 € en quelques années. La CAB annonce de nouveaux modes de calculs à compter de 2022, la solidarité passera telle de 10000€ à 0 € ?

SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

Les enfants ont repris l'école dans un contexte toujours incertain. L'équipe pédagogique et communale mettent tout en œuvre pour assurer le meilleur accueil et la sécurité. Le maire et l'équipe municipale les remercient très chaleureusement.

Anita DELAFOLIE désormais en retraite, profite maintenant d'un repos bien mérité après de longues années au service de la collectivité et des enfants. Hommage lui sera rendu très prochainement.

Sandrine DUROYON et Sylvie LEMEUR ont bénéficié d'un avancement de grade et sont désormais ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles). Leurs compétences et leurs qualités professionnelles se voient ainsi reconnues et valorisées dans leur statut.

Philippe SAINT et Matthieu MUZEAU apportent ponctuellement leurs contributions.

Et auprès des agents titulaires, viennent en renfort des personnels occasionnels mais précieux : **Christelle SABLIN, Aurore HOEPPE**, sans oublier **Corinne VALOIS** qui est intervenue jusqu'en juin dernier.

NOS ECOLIERS PLANTENT POUR L'AVENIR et VEULENT PRÉSERVER LEUR PLANÈTE



Les élèves de CM1-CM2 et ceux de CE1-CE2 ont pu profiter d'une éclaircie dans la météo pluvieuse de décembre, pour planter une trentaine d'arbres chemin de Chaumont, permettant de prolonger la trame verte correspondant au corridor écologique de notre commune. **L'association RAIPONCE**, fidèle à son engagement auprès de l'école, a accompagné cette opération. Les enfants ont choisi parmi 6 espèces locales, l'arbre qui marquera leur passage (érable sycomore, poirier commun, hêtre, bouleau blanc, chêne rouvre ou merisier) ont appris à praliner les racines, équipé le plant d'un manchon biodégradable et d'une chaussette de protection et ont protégé le sol avec la paille apportée par Sandrine VANHOOREN. Sophie PETIT et les

bénévoles de l'association RAIPONCE et l'équipe éducative espèrent que ces plantations seront respectées et, qu'au fil du temps, les enfants voient grandir ces plantations.

Michel MELINE de l'association Corélation a, par ailleurs, présenté à nos jeunes écoliers les rudiments du compostage, avec pédagogie et pragmatisme. Les enfants très attentifs et parfois déjà sensibilisés ont suivi avec intérêt la démonstration. Le compostage sera remis en place à la restauration scolaire dès que possible.

DES EFFORTS A LA CANTINE

La restauration scolaire fait le plein, son succès est sans cesse grandissant, à tel point que la fréquentation occasionnelle pose question. Le vendredi est un jour de grande affluence et nos agents doivent faire face. Le double service reste en place chaque jour mais la distance entre convive reste difficile à tenir. Les familles n'ayant pas un impératif sont invitées à différer la fréquentation du service.

La France s'est engagée à réduire de moitié le gaspillage alimentaire d'ici 2025. Saint Martin le Noeud veut contribuer à l'effort collectif.

En septembre dernier un atelier est lancé au niveau de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, accompagné par Bio en Hauts de France, pour lutter contre le gaspillage alimentaire. L'impact en est multiple, il répond à un enjeu environnemental, réduire les énergies pour produire, transformer, conserver, emballer, transporter et réduire les ressources naturelles notamment l'eau. Un enjeu économique, le gaspillage coûte cher : 12 à 20 milliards d'euro par an en France, soit 159 € par personne, un enjeu éthique et social ; quand jeter de la nourriture est insupportable au regard de la crise alimentaire mondiale, 1 personne sur 10 a du mal à se nourrir.

Après une première session de formation des agents de restauration, la première étape du diagnostic a débuté du 15 au 19 novembre auprès des 10 restaurations scolaires volontaires dont Saint Martin le Noeud. Le pacte de lutte contre le gaspillage alimentaire le définit ainsi : « toute nourriture destinée à la consommation humaine qui, à une étape de la chaîne alimentaire, est perdue, jetée et dégradée ». Durant les 4 jours de pesée, ont été collectés et pesés les retours d'assiette non consommés, les surplus de plats non servis. Un bilan sera fait avec Bio en Hauts de France en janvier et des préconisations seront formulées. Des premières constatations, nous avons tous un rôle à jouer, nous reviendrons dans ces colonnes sur ce sujet. Juste pour donner un aperçu, l'annulation la veille avant 10 h exonère de la facturation mais elle n'a aucun effet sur la production et la livraison, ces excédents sont perdus.

Après avoir isoler les combles de l'ancien bâtiment, la rénovation et la mise aux normes énergétiques de la maison en location de l'école sont projetées. La municipalité étudie l'achat d'un système de purification de l'air pour en améliorer la qualité intérieure, l'acquisition et l'installation d'une alarme adaptée à la future configuration de l'école.

Dans quel état se trouve le réseau de haies de notre commune ?

C'est possiblement une question que vous vous êtes déjà posée. Que vous soyez chasseur, promeneur habitant ... il est fort probable que pour vous aussi l'état des milieux naturels proches puisse compter. En effet : qui n'est pas heureux d'évoluer dans un milieu agréable, diversifié pour lui-même comme pour la faune et la flore locale. Qui ne serait pas content que son bien immobilier soit situé, que ses enfants grandissent dans une commune agréable, belle et dont nous pourrions pourquoi pas être fiers. Si la réponse est souvent positive, encore faut-il s'assurer que l'état du réseau bocager est à la hauteur de nos attentes individuelles comme collectives.



C'est pourquoi la Commission Environnement & Urbanisme a proposé en juin dernier à l'école d'ingénieurs UniLaSalle de conduire, entre autres études, un diagnostic de l'état du réseau bocager (haies et autres arbres hors forêt).

Cinq jeunes ingénieures de 2^{ème} année (20 ans) : Noélie COUDERC, Emma DIEUDONNE, Estelle GAROT, Emelyne OBLED et Glawdys OLIVER ont été immédiatement conquises par le sujet, y ont mis toute leur ingéniosité et passion ... et le résultat est bluffant !!

Elles ont su s'inspirer des méthodes de diagnostic écologique que la recherche a mis au point et qui sont tombées dans le domaine public. Reproduisant fidèlement et de manière réfléchie ces méthodes, elles se sont intéressées :

- 🌳 au type et à la diversité des éléments bocagers présents sur la commune,
- 🌳 à la diversité des strates botaniques présentes dans le réseau bocager,
- 🌳 à leurs dimensions, largeurs, hauteurs ...,
- 🌳 à l'état global de chacune des strates présentes,
- 🌳 ou encore à la connexion des éléments bocagers entre eux pour participer à un réseau efficace et fonctionnel pour la flore et la faune.

Le résultat, par morceau de 100m de haies, est une note globale d'état écologique du réseau bocager de notre commune (le tout reporté au sein d'une carte numérique que chacun peut consulter en ligne en flashant le QR code ci-dessus). A première vue, et avant d'entreprendre d'autres études complémentaires pour le confirmer, moins de 5% du bocage communal serait en très bon état. Il serait en fait à 45% considéré comme en bon état et à 45% en mauvais état. Ce qui suggère que nous avons encore beaucoup à faire pour disposer d'un réseau bocager fonctionnel, efficace (entre autres contre les ruissellements et coulées de boue) et tel que chacun d'entre nous le rêve.

En attendant vous pouvez retrouver le poster final de ce travail, une vidéo l'illustrant ou encore un diaporama que ces 5 futures ingénieures de qualité ont produit sur le site de la commune*. Nous profitons de cet article pour leur conter toute notre gratitude, pour les remercier chaleureusement comme ceux des autres groupes d'étudiants qui se sont investis pour diagnostiquer l'état des voiries et trottoirs, les chemins ruraux ou encore évaluer le risque « ruissellements » communal.

**Retrouvez sur notre site www.saint-martin-le-noeud.fr*

Installée depuis 1996 dans notre village, la communauté thérapeutique (C.T) du SATO Picardie accueille des résidents venus de toutes régions pour une « mise au vert » de quelques mois. Situé sur le domaine de Flambermont, cet établissement médico social partage les lieux avec le château de Flambermont, grande bâtisse du XVIII -ème siècle et le palmarium, œuvre architecturale inscrite dans le patrimoine des monuments historiques, entièrement rénové en 2016

Xavier FOURNIVAL, Directeur Général, présente dans nos colonnes le SATO et l'ouverture prochaine de LHSS (Lits Halte Soins Santé)

«La Communauté Thérapeutique du SATO PICARDIE a toujours plaisir à participer à la vie de la commune. Cette année, le contexte sanitaire incertain a malgré tout permis aux résidents, encadrés par les professionnels de la CT et l'Association Parents Enfants, d'organiser une animation sur le thème d'Halloween pour les habitants de la commune et ses alentours. L'animation est créée par les résidents à travers les chantiers thérapeutiques, ils fabriquent les costumes, le décor et en assurent la mise en place. Les actions collectives des résidents sont encadrées par les professionnels de la communauté qui n'hésitent pas à faire vivre le show. En effet, la fête d'Halloween a rencontré un franc succès, 200 personnes sont venues, les familles ont été enchantées par cette ambiance à la fois "effrayante" et accueillante.



Le château est aussi un lieu idéal pour l'accueil du feu d'artifice du 14 juillet et la chasse aux œufs.

Notre participation au marché de Noël de la commune ; du montage au démontage des stands, dans l'aide au nettoyage et à la distribution des sapins aux habitants. Un plaisir également pour nos résidents d'endosser l'habit du Père Noël pour les traditionnelles photos avec les enfants.

Des actions que nous avons toujours eu à cœur d'organiser. En effet elles permettent aux résidents de s'inscrire dans une dynamique citoyenne valorisante, confèrent aux résidents un sentiment d'appartenance et d'intégration, renforcent l'image de la communauté par sa capacité à accueillir et sa volonté à participer à la vie de la commune dans un but de valoriser Saint Martin le Nœud.

Les liens créés au fil du temps avec la commune, l'école, l'Association Parents Enfants et les habitants ont permis de valoriser l'image de nos résidents et nous l'espérons de faire, ne serait ce qu'un peu, évoluer les représentations sociales sur les addictions. Le simple fait d'avoir pu se rendre utile et de pouvoir être fier de son travail permet un regain de l'estime de soi, nécessaire dans la thérapie. Chaque sourire et remerciement permet aux résidents de se reconstruire. »



Xavier Fournival évoque également l'avenir au sein du SATO

« **L'association a reçu, par l'ARS des Hauts de France** l'autorisation pour créer un nouvel établissement médico-social avec hébergement : des **Lits Halte Soins Santé (LHSS)**.

Cet établissement devrait également se situer sur le domaine de Flambermont. Les travaux démarreront en 2022 pour une ouverture prévisionnelle, programmée au printemps 2023. Cette structure médicalisée accueillera 14 résidents et permettra l'embauche d'une quinzaine de salariés (médecin, infirmiers, aide-soignant, veilleurs de nuit, agent d'entretien etc...) »

LES ASSOCIATIONS REPRENENT DU SERVICE ET VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS

Nos associations vous proposent de renouer avec les événements festifs, sous réserve des conditions liées à la situation sanitaire. Nos panneaux d'affichage, notre site communal se feront l'écho du maintien ou non des programmations et de tout autre projet.

22/01/22	Match d'impro	Improthéo
29/01/22	Théâtre	Comité des fêtes
13/02/22	Thé dansant	Arc en ciel
06/03/22	Repas communal	Comité des fêtes
12/03/22	Repas	l'ASPTT
19/03/22	Saint Patrick	Comité des fêtes
26/03/22	Match d'impro	Improthéo
02/04/22	Loto	ASPTT
03/04/22	1ère puce des couturières	LSSM
30/04/22	Match d'impro	Improthéo
01/05/22	Marche et repas	LSSM
08/05/22	Thé dansant	Arc en ciel
20/21/22/05	Match d'impro	Improthéo
21/05/22	Pêche	LSSM
05/06/22	Brocante	Arc en ciel
??/09/22	Pêche	LSSM
01/10/22	Repas	Arc en ciel
31/10/22	Halloween	APE
05/11/22	Loto	ASPTT
19/11/22	Repas	LSSM
03/12/22	Repas	Arc en ciel
10/11/12/22	Marché de Noël	LSSM
16/12/22	Balade de Noël	LSSM

*Pour tous renseignements, s'adresser à **Thérèse** au 06.52.96.41.33, **Sylvie** au 03 44 05 28 58 ou **Yvette** 03 44 02 03 04

A noter les ateliers de LSSM

Peinture tous les mardis de 14 h à 16 h 30

Tricot un mardi sur deux de 17 h 30 à 19 h 30

Couture tous les vendredis de 16 h à 19 h et tous les samedis de 9 h à 12 h

Les rendez-vous de Gym Saint Martin

Step les lundis de 19 h à 19 h 30

Gym les lundis de 19 h 30 à 20 h 30

Tai chi les mercredis de 17 h 30 à 19 h

Thérèse et Sylvie : des dames qui ne perdent pas le fil...

Créé en 2018, l'atelier de couture dirigé par **Thérèse**, accueille une vingtaine d'adhérentes qui désirent découvrir tous les travaux de couture : utilisation de la machine à coudre, comprendre un patron, confectionner des vêtements, des sacs, des pochettes, transformer et recycler des vêtements restés au fond de l'armoire, etc....

Gérer cet atelier, me permet de transmettre et de partager mon savoir-faire pratiqué depuis de longues années. Il permet également d'échanger des idées, de passer des moments en toute convivialité, de laisser de côté les tracas du quotidien, je ressens une fierté et une satisfaction personnelle lors de l'aboutissement des ouvrages confectionnés par les couturières.

Ces cours ont lieu dans une salle à la mairie, les vendredis après-midi et samedis matin, avec la possibilité d'y assister soit toutes les semaines, tous les 15 jours ou tous les mois. Pendant les vacances scolaires et sur demande, des cours d'initiation à la couture sont proposés aux jeunes de + de 12 ans.*



Sylvie pilote le groupe tricot. « Nous sommes 11 adhérentes débutantes, confirmées voire expertes. Sans professionnel attiré, nous pratiquons l'entraide pour réaliser nos plus beaux ouvrages. Nous vous donnons rendez-vous un mardi sur deux de 17 à 19 h à la mairie, vacances ou non et ce jusqu'au 21 juin pour une cotisation modique de 5 €. Dans une ambiance conviviale notre atelier attend les bonnes volontés et ne demande qu'à enrichir ses pratiques avec la broderie, le canevass et toute autre idée. Alors maille à l'endroit, maille à l'envers, venez faire danser les mailles. »*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Beauvais, le 11 octobre 2021

LE DÉPARTEMENT LANCE UNE AIDE À L'INSTALLATION D'UNE ALARME ANTI-INTRUSION POUR LES PLUS DE 65 ANS

Le Conseil départemental de l'Oise lance une nouvelle aide pour la sécurité des plus de 65 ans. Cette aide de 300 euros pour l'acquisition d'une alarme anti-intrusion s'inscrit dans les priorités de la collectivité : **SÉCURITÉ, PROXIMITÉ, EFFICACITÉ au bénéfice des habitants de l'Oise et notamment des plus fragiles.**

Le Conseil départemental de l'Oise propose une nouvelle aide pour participer activement à la **sécurisation à domicile des personnes âgées de 65 ans et plus.**

Il s'agit d'une aide forfaitaire de **300 euros par résidence principale**, sans condition de ressources, pour l'acquisition d'une **alarme anti-intrusion auprès d'un commerçant ou d'un électricien de l'Oise.** Elle sera effective à partir du jeudi 14 octobre 2021.

Cette nouvelle aide est la **première mesure prise après la réélection de la majorité départementale** et constitue la concrétisation d'un engagement de campagne. Elle vise à lutter contre les **cambriolages dont sont victimes les personnes âgées, cibles privilégiées des délinquants.**



« Avec cette mesure, nous concrétisons notre première promesse de campagne. Elle s'inscrit dans l'ADN de notre majorité : sécurité, proximité, efficacité. **Enfin, car cette aide vise à lutter contre les cambriolages qui frappent majoritairement les 65 ans et plus. Proximité, car au lieu d'un énorme plan de lutte contre l'insécurité, nous optons pour une mesure simple et qui touche directement les Oisèens. Efficacité, car comme je l'ai déclaré le soir de mon élection, nous sommes au travail et, dès cette rentrée, nous débrouillons le programme pour lequel nous avons été élus. »**

Madame LFI-BAYRE, Présidente du Conseil départemental de l'Oise



CONTACT PRESSE :
07 61 83 43 19 - Service Presse
Direction de la communication - Conseil départemental de l'Oise

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Proposée dès cet automne par le Conseil départemental de l'Oise, l'aide à l'acquisition d'une alarme anti-intrusion est une aide de 300 € destinée aux personnes de 65 ans et plus avant leur résidence principale dans l'Oise.

Ce dispositif apporte une nouvelle solution concrète pour sécuriser le domicile des personnes les plus vulnérables.

La demande s'effectue simplement auprès des services du Conseil départemental :

- 1 Munissez-vous de votre facture établie par un commerçant* de l'Oise à compter du **14 OCTOBRE 2021** (date de la facture acquittée faisant foi).
- 2 Rendez-vous sur oise.fr pour imprimer votre dossier de candidature ou sur aide-alarms.oise.fr pour effectuer votre demande en ligne.
- 3 Le Conseil départemental instruit votre dossier.
- 4 L'aide vous est versée après acceptation de votre demande.

Toutes les informations au numéro unique **ALLO OISE SÉNIORS**

03 44 82 60 60

PLUS D'INFORMATIONS SUR OISE.FR

* Tout démarchage au nom du Conseil départemental qu'il soit à domicile, par téléphone, ou par courrier, est à considérer comme abusif et frauduleux.



CONTACT PRESSE :
07 61 83 43 19 - Service Presse
Direction de la communication - Conseil départemental de l'Oise



Jusqu'à aujourd'hui, le dépôt des dossiers des demandes d'autorisations d'urbanisme était uniquement possible sur papier, en mairie, aux jours et heures d'ouverture au public.

Demain, ces demandes d'autorisations pourront aussi se faire en ligne 7 jours sur 7, 24h sur 24.

A compter du 1^{er} janvier 2022,

les communes devront être en capacité de recevoir par voie électronique les demandes de permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme.

Cette obligation s'inscrit dans les ambitions de transformation numérique de nos administrations visant à améliorer la qualité des services publics et à moderniser l'action publique.

Les bénéfices de la dématérialisation sont multiples pour les usagers (ou les pétitionnaires) :

- un gain de temps, et la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment sans les contraintes dues aux horaires d'ouverture des services ;
- plus de souplesse, grâce à une assistance en ligne pour éviter les erreurs et les incomplétudes ;
- plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier ;
- des économies sur la reprographie et l'affranchissement en plusieurs exemplaires.

Pour dématérialiser l'ensemble de la chaîne d'instruction à compter 1^{er} janvier 2022, mise en place d'une plateforme : le guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU).

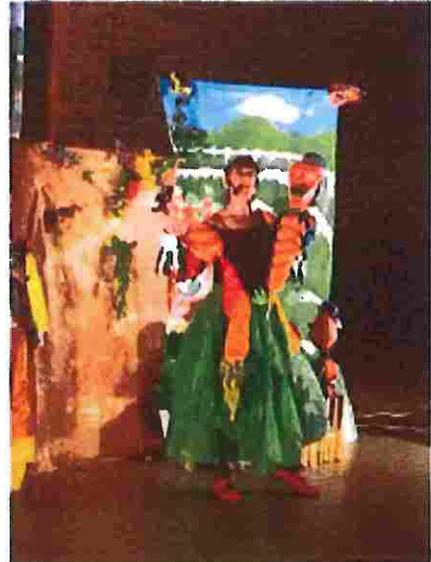
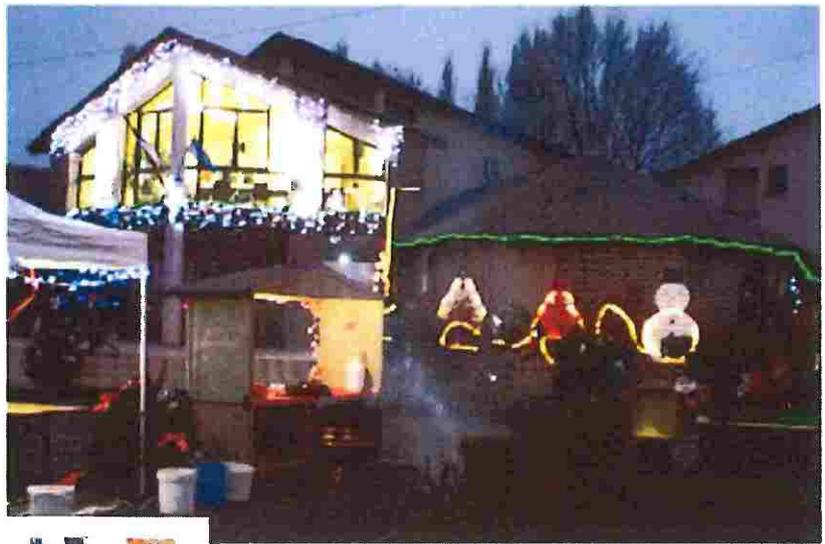


Ce télé-service gratuit pour tous sera bientôt disponible sur site internet :

<https://urbanisme.beauvaisis.fr/#/>

Après s'être créé un compte personnel sur le guichet numérique, les usagers pourront y déposer leur demande d'autorisation d'urbanisme en ligne.

Toutefois, le dépôt papier est toujours possible en mairie, ou par l'envoi d'un courrier recommandé.



SOUVENIRS DE L'ANNEE 2021

Depuis plusieurs années, notre commune s'est engagée dans la démarche « **Itinérance en Pays de l'Oise** ». Ce partenariat avec le Théâtre du Beauvaisis offre la possibilité aux habitants de la commune d'assister à une représentation théâtrale dans la salle des fêtes et de profiter de la proximité pour franchir parfois le pas vers la découverte d'un spectacle.

L'itinérance en Pays de l'Oise propose une programmation adaptée à nos installations. Avec **les Imposteurs**, un texte d'Alexandre Koutchevshy mis en scène par Jean Boillot. Deux comédiens Isabelle Ronayette et Régis Laroche recherchent ce qu'est advenue d'Alice Molina, présente sur leur photo de classe d'il y a 30 ans, projetée aux spectateurs mais plus largement, que sont devenus les gens sur la photo de classe, l'occasion de parcourir leur adolescence, leur métier, leurs illusions et leurs mensonges. La question de l'imposture au théâtre et dans la vie est posée. Ce texte a été retravaillé notamment avec la participation de lycéens de 2^{nde} au cours d'une résidence à Fameck en Moselle. Les billets sont disponibles auprès de l'accueil de la Mairie au tarif spécial de 6 €. Le programme complet du Théâtre est disponible à l'accueil de la mairie, mais également sur <https://www.theatredubeauvaisis.com/> et sur notre site <https://www.saint-martin-le-noeud.fr/>

Les animations respectent les règles sanitaires et leur participation est soumise au passe-sanitaire ou dispositif en vigueur au moment de l'action.



RESERVEZ VOS PLACES

Venez rire le
Jeudi 27 janvier 2022 à 19 h 30
« **Ma parole** » au théâtre du
Beauvaisis

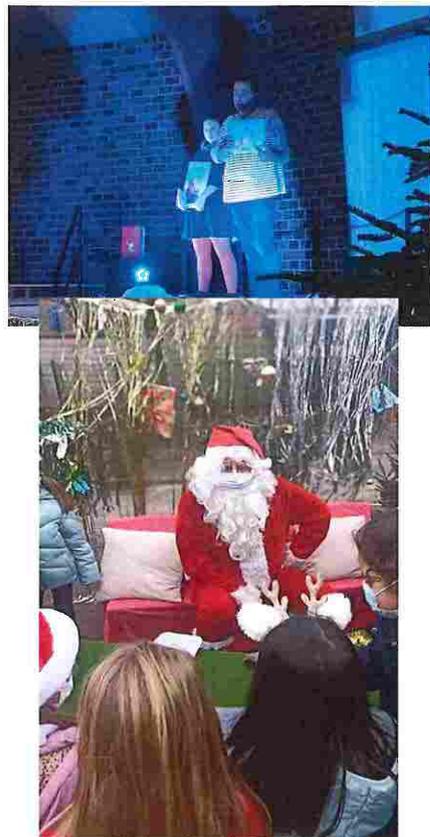
C'est chez nous le
Samedi 29 janvier 2022 à
20 h 30 salle des fêtes de Saint
Martin le Noeud
« **Les imposteurs** »

Tous au cirque le
Mercredi 16 mars 2022 à
20 h 30 salle Jacques Brel
« **Le complexe de l'autruche** »

et re-découvrez un monument le
Vendredi 3 juin 2022 à 20 h 30
une adaptation de « **Carmen** »

**Les billets sont à réserver en
mairie aux heures habituelles
d'ouverture**

Découvrez ou redécouvrez
l'impro, cette pratique venue du
Québec avec **IMPROTHEO** le
22 janvier 2022



En Octobre, les enfants d'âge maternel ont pu apprécié le spectacle offert par la commune « **Le potager de Néroline** », alors que les enfants d'âge élémentaire ont profité d'une journée au Parc Saint Paul telle une parenthèse enchantée.

Et le 16 décembre, tous les enfants de l'école ont assisté au spectacle de Noël joué par la Compagnie des 100 Mobiles, « **Contes d'hiver** ». Deux représentations, chacune par niveaux de classes, ont permis de respecter les gestes barrières.

Ce spectacle offert par l' APE était suivi, l'après-midi, de la visite du Père Noël aux enfants à l'école. Les enfants de maternelle ont pu lui remettre leurs listes de cadeaux.

La journée s'est clôturée dans la bonne humeur par le goûter de la municipalité, réalisé par notre Boulanger Yann Lacote. Chaque enfant est reparti avec un sachet de chocolats offert par l'APE.

Le lendemain soir, le Père Noël et ses lutins ont paradé dans les rues du village sous les yeux émerveillés des enfants et des grands.

Un moment de convivialité a ensuite été partagé devant la mairie autour d'un verre de chocolat chaud ou de vin chaud, de crêpes et de marrons chauds. Remercions chaleureusement « **Loisirs Sports Saint Martin** » et les bénévoles qui ont fait revivre la magie de Noël dans le cœur des villageois grâce à l'organisation de cette manifestation.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE ADOPTE LES POINTS SUIVANTS

Séances du 16 septembre et du 13 décembre 2021

- la création de deux postes d'Agent Territorial Spécialisé d'Ecole Maternelle ATSEM principale de 2e classe par transformation de deux postes d'adjoint technique principal de 2e classe,
- La création d'un avaloir et d'une noue grande rue financé pour partie par la Communauté d'Agglomération et par la commune,
- l'adoption du rapport d'activité 2020 du Syndicat d'Energie de l'Oise SEO,
- l'adoption d'un groupement de commande pour la conception et la création d'une maison pour assistantes maternelles, et désignation de Hervé BIGOURD pour représenter la commune dans la commission d'appel d'offre,
- la désignation de Jean Marie DURIEZ titulaire et Philippe HENNEQUIN pour siéger à la Commission locale d'évaluation des charges transférées CLECT de l'agglomération du Beauvaisis,
- Le maintien du droit de préemption urbain sur les zones urbaines et à urbaniser du territoire communal où s'applique le DPU,
- l'application de la nouvelle règle de calcul de la Dotation de solidarité communautaire inscrite dans le pacte financier et fiscal,
- l'avis favorable à l'enquête publique portant sur l'extension de l'élevage de vaches laitières du GAEC du Pigeonnier sous réserve du respect des règles d'épandage, notamment le délai de 12 h,
- L'inscription d'une provision pour créances douteuses pour faire face au défaut de recettes lié aux impayés,
- l'autorisation de mandater les indemnités destinés aux sinistrés du 21 juin dernier pour réduire la charge de leur franchise,
- l'autorisation donnée au maire d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget, en cas d'urgence et dans la limite de 25 % des crédits inscrits au titre de l'année 2021,
- l'adoption de la mise en place de la nouvelle nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2022 à titre d'expérimentation.

Toutes ces délibérations sont communicables et à retrouver en affichage et sur le site de la commune

DES TRAVAUX DANS NOTRE COMMUNE, DES AVANCEES POUR NOS PROJETS



- Verger conservatoire : la prairie est clôturée, les plantations sont terminées,
- Sécurité voirie : en partie Sud de la grande rue, un détournement de réseau d'eau pluviale est réalisé pour réduire la formation de plaques de glace,
- Éclairage bâtiment public : pose d'un projecteur dans la salle du conseil municipal,
- Réseaux: les travaux d'enfouissement des lignes électriques Chemin des Osiers sont terminés,
- Achats de pompes thermiques, de pompes vide cave et de groupes électrogènes
- L'extension de l'école n'a pris aucun malgré les tensions en approvisionnements, le bâtiment est mis hors d'eau et hors d'air depuis décembre, comme prévu au planning,
- Sécurité aux entrées de village : les travaux de sécurisation de la voirie sur le rond-point de la grande rue en provenance de Vaux et sur la départementale en provenance de Aux Marais, démarreront en début d'année. La subvention est accordée, l'entreprise a été sélectionnée dans le cadre d'un appel d'offre des Marchés Publics,
- Le projet de constructions de logements pour personnes âgées autonomes et d'une structure « petite enfance », mutualisé avec les HLM du Beauvaisis est en phase de sélection d'un l'architecte,
- Le projet de construction de la résidence pour personnes âgées en pertes d'autonomie porté par la société « Ages et Vie » progresse. Le dossier financier, structurel et architectural sera présenté aux élus très prochainement,

– **Ont été validés en commission les travaux, les projets pour 2022 suivants**

- Sécurité voirie : élargissement de la route en direction de Saint Léger en Bray avec la création d'une noue, ainsi qu'un nouveau revêtement sur la nouvelle emprise, grâce à la subvention départementale acquise et au fond de concours de l'agglomération du Beauvaisis,
- Sécurité voirie : nouveau revêtement de la voirie après l'enfouissement des réseaux chemin des osiers subventionné par le conseil départemental,
- Enfouissement des réseaux dans la partie nord de la Grande rue : démarrage de l'étude en 2022 pour réalisation des travaux en 2023 subventionné par SE60 (syndicat d'électricité de l'Oise);
- Sécurité des habitants : L'étude pour l'installation de la vidéo surveillance sur l'ensemble de la Commune débute en 2022 (le délai d'attente de l'accord du référent sécurité est de 12 mois). Subventions de l'Etat, de la Région et du Département.



Centre Communal Action Sociale ou Commission Action sociale : une instance au service de la solidarité

Dans toute commune si petite soit-elle, il existe une instance d'action sociale :

Un CCAS est administré de la façon suivante :

→ un président : le maire de la commune

→ un conseil d'administration formé d'élus locaux et de personnes nommées par le maire en nombre égal.

Le conseil d'administration vote le budget dont le financement est assuré principalement par la commune et décide des orientations sociales et des actions qu'il souhaite mener.

Les missions du CCAS peuvent être multiples :

→ Aide aux personnes en difficulté

→ Accompagnement des familles, des personnes âgées

→ Accompagnement vers l'insertion, vers l'emploi.

→ Actions touchant au logement.



Le but ultime étant de lutter contre la précarité et l'isolement en partenariat éventuellement avec différents organismes.

Dans notre commune, il s'agit d'une **Commission d'action sociale**.

Les membres élus désignés par le conseil municipal sont : Nathalie ANCELIN, Isabelle CATHERIN, Sandra MARIE-PERRINE, Philippe HENNEQUIN, Gérard VIEUBLED sous la présidence de Jean Marie DURIEZ maire

Membres extérieurs : Nadine DURIEZ, Micheline JOE, Françoise MASSIF, Renelle ROUSSEL

Les actions menées sont les suivantes : aide ponctuelle pour régler des factures de chauffage, aide dans des démarches administratives , colis de fin d'année pour les personnes de plus de 65 ans.

Vous pouvez en toute discrétion, contacter la mairie ou un des membres de cette commission si vous rencontrez des difficultés. Nous serons à votre écoute et essaierons de vous accompagner au mieux.



DROIT D'EXPRESSION – liste « Saint Martin, ce lien qui nous unit »

Chers Martinodiens, Chères Martinodiennes,

Depuis deux ans, nos vies sont bouleversées par une crise sanitaire compliquée et sans précédent. Espérons que **2022** nous rapproche de la fin de cette pandémie.

Concernant les futurs travaux et projets de notre commune, nous resterons attentifs afin de prioriser le bien-être des habitants et ce dans le respect de vos attentes.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et doléances sur notre

boite mail celienquinousunit@gmail.com, afin que l'on puisse les évoquer lors d'une commission communale ou d'un conseil municipal.

Vos trois élus et toute l'équipe de **SAINT-MARTIN ce lien qui vous unit** vous souhaitent une très belle année remplie de bonheur et de joie. Prenons soin des uns et des autres.

Nathalie Ancelin, Philippe Hennequin, David Grandgirard

Bienvenue à :

Hana CHAIBI née le 17 août 2021
 Apolline VIEUBLED née le 19 août 2021
 Ada SERRANO PALMERO née le 1er octobre 2021
 Diane et Mariane ETANCELIN-GODEFROY nées le 3 octobre 2021
 Paul STOPIN né le 28 novembre 2021
 Alice POSTEL née le 29 novembre 2021
 Eben-Esdraïs TOUNGAMANI né le 10 décembre 2021
 En 2021, 14 enfants ont été déclarés domiciliés à Saint Martin le Noeud, nous leur souhaitons un bel avenir.

Nos deux communes Aux Marais et Saint Martin le Noeud vous donnent rendez-vous le



8 mai 2022 et le 11 novembre 2022 pour les habituelles cérémonies rendant hommage à l'histoire et à nos anciens combattants.

DANS VOS AGENDAS

- Du 4 février** après la classe au **21 février** matin vacances d'hiver des écoliers
- 4 mars 22** - date limite pour l'inscription sur les listes électorales pour participer aux prochains scrutins
- 4 Avril** reprise de la collecte des déchets verts
- du 8 avril** après la classe au **25 avril** matin vacances de printemps des écoliers
- 10 et 24 avril 22** - Election présidentielle
- 12 et 19 juin 2022** - Elections législatives

Les conditions sanitaires le permettant cette année, la cérémonie commémorative du **11 novembre** était ouverte au public.



convivialité.

Franck PIA, Vice Président du Conseil Départemental, fidèle au rendez-vous, le BLV Music Show, ont partagé ce moment solennel au côté de Jean-Marie DURIEZ Maire de St Martin de Noeud et Christophe TABARY Maire de Aux Marais. Le verre de l'amitié a ensuite été partagé à la salle des fêtes de Aux Marais pour renouer avec la

L'association des Anciens Combattants de notre commune se dissout, une situation inévitable au regard du nombre sans cesse en baisse d'adhérents.

L'association va clôturer ses comptes et réaliser une dernière action souvenir en affectant le reliquat de ses comptes à la rénovation du lettrage du monument aux morts, coopérant ainsi pour 1050 euros au 2500 euros nécessaire. Saint Martin le Noeud et Aux Marais contribueront pour moitié au complément de financement. La commande pour cette intervention est dès à présent lancée.

Selon les règles en vigueur, le drapeau deviendra propriété des instances municipales. Par sa fonction, le Maire a le devoir de préserver, honorer et rendre hommage au symbole historique et républicain que représente ce drapeau. Remercions Isabelle CATHERIN, conseillère municipale qui s'est déclarée volontaire pour être porte drapeau lors des commémorations du 8 mai et du 11 novembre.

Jean Marie DURIEZ, maire, remercie chaleureusement Roger LOGGHE, le président, et les membres de l'association pour leur gestion rigoureuse, leurs actions patriotiques et le maintien du souvenir dans les périodes difficiles qu'a traversé notre Pays.

HALLOWEEN

L'APE, le SATO et l'équipe enseignante ont conjugué imagination et enthousiasme pour offrir une fête d'Halloween malgré un contexte sanitaire contraint.

A cette occasion, les enfants de l'école se sont déguisés le 22 octobre et ont immortalisé l'instant en se photographiant à tour de rôle à la borne à selfies mise à leur disposition.

Pour clôturer cette matinée festive, les enfants sont repartis avec leur photo et un sachet de bonbons offert par l' APE.

Remercions l'équipe des enseignants qui a permis ce moment de plaisir pour les enfants.

Le 31 octobre, l'APE et le SATO ont organisé un goûter au château.

Comme à l'accoutumé, le SATO était superbement décoré pour l'occasion. Sorcières et monstres en tous genre se sont bien amusés et ont partagé les gâteaux faits par les familles.